

Luxembourg, le 28 septembre 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

« Avec le nouveau concept « Food4future », le gouvernement s'est engagé pour une offre alimentaire plus saine et durable dans les restaurants scolaires et universitaires. Il répond ainsi à une demande formulée par un certain nombre d'élèves qui réclamaient, entre autres, une augmentation de l'offre de plats végétariens et végétariens. C'est dans ce contexte que trois lycées du Campus «Geesseknäppchen» ont lancé le projet pilote « Veggie Monday » en novembre 2021, avec une journée par semaine sans viande dans leur cantine scolaire.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- *Combien d'élèves fréquentent, en moyenne, les cantines scolaires et universitaires par jour ? Comment ce chiffre a-t-il évolué au cours des 5 dernières années ?*
- *Monsieur le Ministre peut-il informer sur l'évolution du nombre de plats végétariens et végétariens vendus, ainsi que sur la consommation de viande et de poisson dans les restaurants scolaires et universitaires au cours des 5 dernières années ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Les lycées participant au projet « Veggie Monday » ont-ils observé une différence significative du nombre d'élèves fréquentant leur cantine scolaire lors des journées sans viande ?*
- *Quelles conclusions ont déjà pu être tirées du projet « Veggie Monday », d'une part, par les lycées participant et d'autre part, par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse » ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Carole HARTMANN
Députée



Claude LAMBERTY
Député